



**HAL**  
open science

# La Suisse et le plurilinguisme – un modèle européen? La diversité culturelle et linguistique: les problèmes et les chances qui en résultent

Peter-André Bloch

## ► To cite this version:

Peter-André Bloch. La Suisse et le plurilinguisme – un modèle européen? La diversité culturelle et linguistique: les problèmes et les chances qui en résultent. Les nouveaux cahiers franco-polonais, 2008, Aspects sociologiques et anthropologiques de la traduction, 7, pp.169-184. hal-02173341

**HAL Id: hal-02173341**

**<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-02173341>**

Submitted on 4 Jul 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# LES NOUVEAUX CAHIERS FRANCO-POLONAIS



**ASPECTS SOCIOLOGIQUES  
ET ANTHROPOLOGIQUES  
DE LA TRADUCTION**

**No 7/2008**

**Collection :**  
**LES NOUVEAUX CAHIERS FRANCO-POLONAIS, N° 7**

**ASPECTS SOCIOLOGIQUES  
ET ANTHROPOLOGIQUES  
DE LA  
TRADUCTION**

Sous la rédaction de  
Zofia Mitosek  
Anna Ciesielska-Ribard

CENTRE DE CIVILISATION POLONAISE (UNIVERSITE DE PARIS-SORBONNE)  
FACULTE DE LETTRES POLONAISES (UNIVERSITE DE VARSOVIE)

Paris – Varsovie 2008

**PETER-ANDRÉ BLOCH**

Université de Haute-Alsace Mulhouse, prof. ém.  
Suisse

## **LA SUISSE ET LE PLURILINGUISME – UN MODÈLE EUROPÉEN ?**

### **LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET LINGUISTIQUE : LES PROBLÈMES ET LES CHANCES QUI EN RÉSULTENT**

L'image que l'on se fait de la Suisse hors de ses frontières semble figée : on parle du secret bancaire, de sa richesse, de sa sécurité sociale et politique, de son équilibre politique, de la paix sociale qui règne sur le marché du travail et surtout de sa peur d'entrer dans l'Union européenne, vu la souveraineté démocratique de l'ensemble des votants. On pense à la neutralité suisse, à l'efficacité de la Croix-Rouge, à la stabilité de ses institutions politiques. Mais on pense également à la complexité de ses structures, à ses quatre régions linguistiques, qui coexistent dans une sorte de paix figée et qui tentent de garder leur autonomie politique et culturelle grâce à un fédéralisme propice à la protection des minorités. On parle du fossé entre Alémaniques et Romands, entre les grands centres industriels et les importantes régions touristiques, entre l'économie globalisée dont les dirigeants s'enrichissent et la population ouvrière et paysanne qui se méfie de plus en plus de la modernisation de la vie politique et économique. L'ampleur spectaculaire de l'immigration accentue l'inquiétude des mécontents qui critiquent l'inefficacité des responsables politiques au motif qu'ils protègent les réfugiés fortunés qui fuient leur pays pour ne pas y payer des impôts considérables et à qui on accorde en échange d'énormes réductions de taxes ! En effet, si la Suisse est depuis la Deuxième Guerre mondiale un des pays les plus riches au monde, l'autocritique y est devenue un des traits les plus typiques. On a peur de l'insécurité sociale et économique, de l'invasion des étrangers, de la perte des anciennes valeurs identitaires.

Dürrenmatt a souvent parlé du nombrilisme suisse ; il a évoqué avec ironie une 'Suissitude' qui se met en question par peur de perdre son identité, une identité que la Suisse s'est en vérité inventée au long de son histoire, puisque son existence de « nation » n'a pas du tout répondu aux visions politiques des pays voisins ; en tout cas, ce pays ne répond aucunement à l'esprit d'une centralisation uniforme ; au contraire, il a fait de ce contraste paradoxal une valeur dont la virtualité mythique lui a valu des avantages inattendus qu'il est en train de mettre

en question, sans se féliciter de la structure artificielle, mais réelle, de ses libertés – nées dans la tension d'une cohésion patriotique et traditionaliste d'un côté et des forces centrifuges, critiques, plutôt ambitieuses de l'autre. Cette problématique se réduit à une seule question, centrale, qui est celle du sens du tout État en soi, au-delà de sa diversité ou de son uniformité : qu'est-ce qui permet à une société complexe et souvent contradictoire de fonctionner ? Est-ce l'argent et la richesse ? L'égoïsme ou l'idéalisme ? Le rêve d'être différent des autres, d'être plus libre, plus indépendant, plus identique à soi-même ? La Constitution suisse est assez explicite sur ce point : on reste ensemble aussi longtemps que la majorité des citoyens concernés expriment sa volonté ferme de vouloir vivre ensemble selon les principes constitutionnels, définis par l'histoire, par une longue politique de défense et par une recherche continue d'autonomie relative. Jusqu'à présent, cette volonté explicite de rester ensemble – en toute liberté et dans une sorte de discussion permanente et provisoire – était plus forte que toute divergence de pensée, d'action et d'expression. C'est la conscience de cette liberté qui rend ce pays si intéressant et en même temps si problématique, puisqu'il vit consciemment avec ses propres contradictions avec lesquelles il faut composer, quotidiennement, ouvertement, avec la solidarité intéressée de celui qui sait que le citoyen doit s'engager continuellement, se battre pour ses droits et ses devoirs, pour lui-même et pour les autres, afin de réaliser – dans la mesure du possible – ses visions d'une société digne de ce nom.

### **1. Quatre langues – et une patrie ?**

Pendant 25 ans, je me suis occupé du Centre de Rencontres « Waldegg » à Soleure qui avait comme principale mission d'étudier et de développer les relations culturelles entre les différentes régions linguistiques de la Suisse. Nous avons organisé de nombreuses rencontres de représentants de différentes professions et de différents niveaux sociaux pour les confronter aux problèmes du plurilinguisme, étudié ensemble les raisons de malentendus et de préjugés mutuels, pour mieux nous connaître et pour mieux nous entendre. Il fut intéressant de constater à quel point la cohésion interrégionale dépend souvent d'intérêts communs, nationaux, qui rendent moins importantes les petites envies de voisins en concurrence, même s'ils sont de cultures diverses. La longue tradition d'une cohabitation républicaine de parlements communaux, régionaux et cantonaux, avec leurs différentes responsabilités autonomes au sein d'une confédération dite nationale, a fait se développer en Suisse une notion des droits et des devoirs individuels toujours en éveil, qui garantit le respect des exigences fondées des autres confédérés. Il en résulte un équilibre très intéressant – souvent fragile – entre les propositions et positions des différentes régions, ce qui nécessite

des compromis politiques et économiques en vue d'un consensus, basé sur les mécanismes très subtils d'un fédéralisme en vigueur. En ce sens, la Suisse s'entend moins comme État centraliste que comme Démocratie fédéraliste, avec un grand poids non seulement des différents partis, mais aussi des intérêts régionalistes et locaux, avec tous les avantages et toutes les difficultés que cela implique pour le travail des parlements – législatifs – et le fonctionnement du gouvernement – exécutif. Il faut arriver à des décisions majoritaires tout en respectant les arguments minoritaires – ce qui induit une vie politique des petits pas, souvent lente, respectant la volonté complexe du peuple, souverain, qui fait souvent jouer ses droits au référendum.

Pour s'entendre, il faut se comprendre ; c'est la raison pour laquelle la traduction joue (et a toujours joué) un rôle capital dans la vie politique et culturelle. Au cours de son histoire, la Suisse est devenue non seulement le pays de passage nord-sud/est-ouest, mais aussi le carrefour de l'immigration en Europe. D'un côté, elle se définit par ses quatre cultures linguistiques – allemande, française, italienne et romanche – de l'autre elle compte parmi ses habitants plus de 7 000 000 d'étrangers de culture et d'expression différentes. Le pays serait un univers babélien s'il n'y avait pas eu la traduction ni une langue véhiculaire commune à presque tous. Si ce fut autrefois le latin, puis le français, c'est aujourd'hui de plus en plus l'anglais.

Sans traduction, notre marché ne pourrait pas fonctionner. Tous les modes d'emploi (de l'appareil électrique ou électronique aux notices pharmaceutiques) doivent impérativement être rédigés dans les trois langues nationales – comme le veut la loi fédérale !

## **2. Petit aperçu historique**

Pour parler du plurilinguisme en Suisse, il faut commencer par évoquer la complexité de son histoire : après les Celtes, on eut les Romains, puis les Burgonds et les Allemands ; après le paganisme ce fut le christianisme, les grands centres de pouvoir et de culture restant ailleurs, à l'étranger : à Rome, à Paris, à Berlin, à Vienne, à Londres. L'organisation de ce petit territoire, qui s'appelle aujourd'hui la Suisse et qui est constitué de plusieurs Cantons ou de Républiques, de villes et de leurs territoires avoisinants, a ses origines dans la région du Lac des Quatre Cantons, près du col du Saint-Gothard. Il y eut au début plusieurs alliances entre les trois cantons que sont Uri, Schwyz et Unterwald ; elles définissaient l'entraide mutuelle en cas d'agression par les armées de l'Empereur habsbourgeois qui essaya d'abolir l'ancienne loi impériale garantissant leur indépendance politique et surtout leur souveraineté juridique.

Ils se servirent du latin pour formuler, en 1291, leur volonté de rester libres et indépendants, d'avoir leurs propres juges et leur propre système politique. Au cours des années, leur pacte 'amical' réunit jusqu'à 13 cantons qui, selon la situation de chacun, en faisaient entièrement partie, étaient associés ou alliés, voire même plus tard dépendants. À l'origine, tous parlaient l'alémanique médiéval. On utilisait le latin à l'église ou pour légiférer. La conquête de la Léventine, en 1439, marqua le commencement de l'aventure du multilinguisme : les Tessinois, sujets des Uranais, furent contraints d'accepter la prédominance de l'allemand, contrairement aux citoyens d'Aigle, confédérés depuis 1475 avec les Bernois contre Charles le Téméraire, qui gardaient et défendaient leur souveraineté linguistique.

Ce début de pluralisme linguistique ne posait aucun problème aux Confédérés d'alors, puisque les contacts directs entre les régions n'existaient pratiquement pas. En principe, on utilisait toujours la langue comprise par la population, le latin, l'allemand ou le français. On s'adaptait à ses partenaires politiques en France, en Allemagne, en Autriche et en Italie et à leurs structures hiérarchiques – aussi longtemps que l'argent coula dans les poches des officiers et responsables politiques de l'Ancien Régime, sous lequel les soldats suisses servaient dans les armées respectives, y apprenant souvent à lire et à écrire. Après la Révolution, Napoléon – par l'*Acte de médiation de 1803* – leur dicta l'organisation de leur pays qui devint un État unitaire, égalitaire, subdivisé en cantons plus au moins autonomes dans leur fonctionnement (Genève et Neuchâtel devenant français durant son règne). Aujourd'hui encore, c'est le modèle napoléonien qui sert de base au Code civil suisse ! La Constitution et les lois furent rédigées en français et traduites en allemand et en italien. Et pour la première fois, on parla en Suisse de trois langues nationales égalitaires, et le Ministre de la Harpe exigea que chaque citoyen apprenne les trois langues par nécessité ! En plus, le Ministre Stapfer créa une Université trilingue. Mais à la Restauration, le problème de la prédominance d'une langue sur l'autre se reposa ; Neuchâtel et Genève redevenant suisse, le français et l'allemand entraient en rivalité dans quelques régions bilingues.

### **3. La Confédération helvétique – pays par définition multilingue**

En 1848, on crée enfin un État fédératif composé de 22 Cantons, en principe souverains, tant que leur autonomie ne rencontrait pas de restriction au sein de la Confédération. La politique étrangère revint à la Confédération, tout comme la représentation du pays à l'étranger, tandis qu'une partie de l'armée et surtout l'éducation étaient du ressort des Cantons. Mais comment parvenir à mettre en place des structures égales, équivalentes, justes pour tous ? Pour le système

linguistique, ceci eut des conséquences très graves jusqu'à nos jours, surtout en ce qui concerne le choix des langues et le moment de l'apprentissage comme deuxième langue : est-ce que ce doit être le français ou l'italien pour les Suisses alémaniques et vice-versa, ou bien l'anglais ou le latin ? Cela peut varier d'un Canton à l'autre et avoir des suites fâcheuses pour la mobilité ; l'enfant dont la famille déménage est confronté à des conditions scolaires compliquées, souvent différentes ! En principe on choisit une des langues nationales, mais Zurich – par exemple – s'est déjà décidé pour l'anglais, dès la deuxième année de primaire, ce qui a provoqué l'intervention des autres Cantons.

Le choix de la première langue pose moins de problèmes, vu le principe de la territorialité : on parle et on enseigne la langue de la majorité, avec des exceptions historiques et des concessions légalement fondées dans des communes bilingues, centres de passages exemplaires : Biel-Bienne, Freiburg-Fribourg, etc. Le bilinguisme est encore plus accentué dans les vallées des Grisons, où les enfants apprennent deux langues : le romanche et l'allemand ou l'italien, le romanche, parlé seulement par une minorité d'un pour cent ou moins, étant devenu en 1938 la quatrième langue officielle de la Suisse. Face au nazisme, cette décision témoigna de la volonté explicite du pays de protéger et de respecter les minorités.

Mais ce qui complique la situation helvétique malgré toute la bonne volonté, c'est la grande différence entre la langue écrite (le bon allemand : l'allemand standard) et la langue parlée (les dialectes alémaniques) en Suisse alémanique, ce qui ne facilite pas les relations avec les compatriotes romands et tessinois. Comme les Suisses allemands n'aiment pas parler 'le bon allemand', cela crée une différence, très difficile à comprendre et à accepter pour quelqu'un venant de l'extérieur. Et plus la mobilité augmente, plus les parents cherchent à mettre leurs enfants dans des écoles privées françaises, anglaises ou italiennes, dans lesquelles une partie de l'enseignement est dispensée dans la langue standard respective. Il se pose, bien sûr, la question de l'école d'État, principe établi en Suisse, des exceptions étant seulement admises par le service impartial de l'inspection, pour permettre plus tard aux élèves d'avoir accès aux grandes écoles. Celles-ci relèvent de l'autorité du Canton, à la seule exception de l'École Polytechnique de Zurich et de Lausanne ; les autres Universités étant, bien sûr, subventionnées par la Confédération, d'après un système assez complexe, pour garantir leur qualité et l'accès d'étudiants d'autres Cantons et d'autres nationalités.

#### **4. Les lois et la réalité**

Cohabitation ou communication – c'est la question principale qui se pose à tout État désireux de s'épanouir, s'il veut avoir la paix culturelle et linguistique grâce à une relation bien établie entre les langues majoritaires et minoritaires.

Et on en est arrivé, en Suisse, à un système assez équilibré par une certaine unité de doctrine qui permet une cohabitation sans gêne mutuelle. Tout le monde se fait un plaisir d'avoir des compatriotes différents, d'un tempérament autre et nantis d'autres ressources culturelles, et on est prêt à une forte protection des minorités, car on sait que cet aspect pluriculturel rend la Suisse attrayante pour un grand nombre de touristes qui peuvent faire leur choix selon leurs préférences. Mais ce paradis de paix et de profit mutuel est de plus en plus altéré par l'immigration de centaines de milliers de demandeurs d'asile, de réfugiés, de sans-papiers de toutes sortes de cultures, à la recherche d'un toit et d'un travail. Il y a ceux qui sont facilement assimilables, puisqu'ils partagent les principes culturels européens ; mais que faire de ces familles nombreuses qui tiennent à leur patrimoine d'origine, apeurées par les mœurs modernes de notre société de consommation qu'elles refusent ? Dans la plupart des Cantons, on trouve des classes primaires où le nombre d'enfants étrangers est de loin supérieur à celui de la population indigène ; et selon quel modèle doit-on leur dispenser l'instruction et leur donner une formation ? Comment parvenir à leur enseigner nos deux ou trois langues nationales, s'ils arrivent sans aucune connaissance d'une seule ? Et pourtant, il faut les intégrer et essayer de les faire profiter des mêmes possibilités que les nôtres. C'est à prendre ou à laisser, disent les uns ; il faut s'en occuper avec soin, en leur donnant des cours complémentaires afin qu'ils aient toutes les chances d'accéder à une vie professionnelle satisfaisante, pensent les autres, parce qu'ils n'oseraient pas le dire à haute voix, vu le populisme chauvin qui se répand partout et qui exige l'intégration totale de tous ceux qui veulent être admis comme citoyens.

Faisons le bilan des problèmes linguistiques actuels. Il faut :

- a) Eviter le risque d'une fragmentation de la Suisse, en rendant le pays plus gérable, en respectant et en apprenant nos idiomes le mieux possible, selon le principe de la territorialité,
- b) intégrer les immigrés et leurs nombreux enfants, qui appartiennent par définition à une autre culture, pour les rendre aptes à devenir des concitoyens avec les mêmes chances et les mêmes intérêts. – Mais comment connaître et respecter leur façon de vivre et d'agir à eux, leurs principes et leurs systèmes de pensée ?
- c) Comment réagir à leur refus de nos cultures, de notre manière de vivre et de nous exprimer à nous ? Ne faudrait-il pas des cours introductifs qui les rendent à même soit de s'intégrer soit de partir là où les conditions de vie répondent mieux à leur besoin ?

Notre pays a la chance de ne pas souffrir du chômage. Mais il y a trop peu de places d'apprentissage, surtout pour les jeunes immigrés qu'on juge souvent trop peu disposés et trop peu préparés à assumer cette initiation qui exige en amont une formation scolaire avec un examen terminal.

## 5. La Suisse quadrilingue devant l'immigration multiculturelle

Tableaux de la répartition en % des langues nationales et étrangères en Suisse, établis par le Département fédéral de l'intérieur, en préparation d'une Loi fédérale sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques :

Répartition (en %) des langues, de 1950 à 2000 :

	1950	1960	1970	1980	1990	2000
Allemand	72,1	69,4	64,9	65,0	63,6	63,7
Français	20,3	18,9	18,1	18,4	19,2	20,4
Italien	5,9	9,5	11,9	9,8	7,6	6,5
Romanche	1,0	1,4	0,8	0,8	0,6	0,5
Langues non nationales	0,7	1,4	4,3	6,0	8,9	9,0

Population résidente selon les langues (chiffres absolus et en %), en 1990 et 2000 :

	Langues mentionnées		Langue la mieux maîtrisée	
	1990	2000	1990	2000
Population totale	6'873 687	7'288 010	6'873 687	7'288 010
Romanche	66 082	60 561	39 632	35 095
%	0,96	0,83	0,58	0,48
Italien	1'016 341	965 430	524 116	470 961
%	14,79	13,25	7,62	6,46
Français	2'301 812	2'402 249	1'321 695	1'485 056
%	33,94	32,96	19,23	20,38
Allemand	5'057 066	5'281 178	4'374 694	4'640 359
%	73,57	72,46	63,64	63,67
Anglais	842 438	1'019 082	60 786	73 425
%	11,07	13,98	0,88	1,01
Autres	842 438	1'088 299	552 764	583 114
%	12,26	14,93	8,04	8,00

Pourcentage des 15 langues non nationales les plus parlées dans la population (en % et en chiffres absolus, en 2000) :

	en %	nombres absolus
Serbe/Croate	1,4	103 350
Albanais	1,3	94 937
Portugais	1,2	89 527
Espagnol	1,1	77 506
Anglais	1,0	73 425
Turc	0,6	44 523
Tamoul	0,3	21 816
Arabe	0,2	14 345
Néerlandais	0,2	11 840
Russe	0,1	9 003
Chinois	0,1	8 279
Thaï	0,1	7 569
Kurde	0,1	7 569
Macédonien	0,1	6 415

Ces chiffres vont bientôt changer en faveur des pays de l'est, entrés dans l'Union européenne.

La Confédération cherche à gérer comme dans une balance qu'elle équilibre, d'une part les composantes essentielles et caractéristiques de notre pays quadrilingue et de l'autre les langues issues de nombreux horizons enrichissants et vecteurs de valeurs hétéroclites. Le principe que la Confédération tend ainsi à appliquer est de vivre ensemble des diversités dans le respect de l'autre. Elle apporte, de par l'enseignement d'une seconde langue nationale, une ouverture au monde des langues et favorise ce respect.

## 6. La traduction, un mode de passage d'une culture à l'autre

Devant cette complexité des parlers helvétiques et en plus de la diversité étrangère, il y a plusieurs mesures à prendre pour permettre une communication intégrale et une vie sociale digne de ce nom, afin d'assurer la cohésion nationale et de freiner les forces centrifuges. Plusieurs institutions se sont créées pour répondre à ce besoin de plus en plus urgent : au niveau des écoles, il y a surtout les échanges de jeunes, soutenus par de nombreuses fondations (*Pro Helvetia*,

*Fondation CH, échange de jeunes, Fondation Oertli*) qui encouragent des classes entières ou des élèves particuliers à passer quelques semaines ou même une année entière dans une autre partie du pays. Toute la préparation s'effectue en commun, avec des correspondants et par la traduction mutuelle des lettres envoyées. Chaque année, plusieurs milliers d'élèves participent à cet échange de jeunes, en Suisse et à l'étranger. Il est vrai que le fait qu'un grand nombre d'enfants étrangers ne soient pas disposés à vivre dans d'autres familles d'un milieu différent complique ces activités.

L'institution *Tandem* rend possible l'échange d'employés d'un même établissement avec des succursales dans plusieurs parties de la Suisse ; les intéressés peuvent échanger leur poste avec un collègue d'une autre région linguistique. Par ailleurs, il y a l'échange d'élèves : la moitié d'une classe passe une semaine avec la moitié d'une autre classe, et vice-versa, l'échange durant ainsi en tout deux semaines, les élèves vivant dans les familles respectives.

L'association *Dynamicha*, équipe de jeunes Suisses, s'engage pour une Suisse ouverte, tolérante et multiculturelle, avec un guide de conversation quadrilingue à distribuer à des milliers d'écoliers, pour les informer de l'organisation de rencontres, de camps et de conférences. Elle a aussi publié *ch-mobile*, un magazine qui réunit toutes les adresses importantes pour les échanges de jeunes sur le plan national et international.

La Fondation *Langue et Culture* édite « *Babylonia* », revue spécialisée pour l'enseignement et l'apprentissage des langues, qui comporte des propositions de dialogues et de traductions.

Pour approfondir les échanges et éviter des malentendus et les préjugés, le *Forum helveticum* organise, avec le soutien de l'*Office fédéral de la Culture*, un programme pour élèves intitulé *Punts-Ponti-Ponts-Brücken*, comprenant des rencontres et des émissions plurilingues à la radio et à la télévision, le projet « *Idée suisse* », dans l'intention de promouvoir la cohésion nationale.

La *Stapferhaus Lenzburg* a mis sur pied de nouvelles rencontres sous le titre de *Quater Linguas* pour faire réaliser aux jeunes des reportages avec des personnalités représentatives d'une région.

La Fondation *Oertli* jette des ponts entre les diverses parties du pays, en encourageant l'échange d'enseignants, d'élèves et d'apprentis et en finançant des séjours d'étude pour journalistes afin de développer les contacts et l'information entre professionnels des médias.

Fondée en 1974 à l'initiative de quelques maisons d'édition représentatives (L'Âge d'homme, Bertil Galland, Benziger Verlag), la *collection CH* travaille à la promotion d'échanges culturels entre les quatre régions linguistiques. Grâce au soutien financier des Cantons, de la *Fondation Oertli*, de la *Fondation Ex Libris* et de *Pro Helvetia*, quatre à huit traductions d'ouvrages d'écrivains suisses paraissent chaque année. La *Collection CH* organise également des rencontres d'écrivains pour les inciter à la traduction de leurs textes respectifs en vue de leur manifestation annuelle « *Un bateau inter-lignes* ». Et elle décerne un prix d'encouragement à la traduction littéraire.

*La Lia Rumantscha* enfin s'engage à défendre la quatrième langue officielle de la Suisse et sa culture en organisant des rencontres, des conférences et des cours de langue et en proposant des traductions et des séjours linguistiques à des jeunes chercheurs.

## 7. Les moyens de diffusion

Il n'existe pas en Suisse d'institutions culturelles telles que le *Goethe-Institut* allemand ou *l'Alliance française* qui ont par définition comme but de diffuser la culture. La Suisse – vu sa pluriculturalité – ne connaît pas d'impérialisme culturel.

Tout est laissé à l'initiative personnelle, qui est cependant soutenue par des institutions telles que *Pro Helvetia* qui distribuent des subventions pour des colloques, des publications, des revues, des traductions réalisées par d'autres institutions. Chaque année, elle accorde des bourses à huit traducteurs, des subsides pour d'innombrables traductions afin de faire connaître des auteurs des différentes parties du pays. La loi fédérale concernant la Fondation Pro Helvetia : Selon la loi fédérale du 17 décembre 1965, cette institution de droit public a pour mission de préserver et de promouvoir la culture en Suisse et d'entretenir les relations culturelles avec l'étranger. Ses tâches principales sont les suivantes : 1° maintenir le patrimoine spirituel de la Suisse et préserver les caractères originaux de sa culture ; 2° encourager en Suisse la création culturelle dans les cantons, les différentes régions linguistiques et les divers milieux culturels ; 3° promouvoir les échanges culturels entre ces différentes régions et ces milieux divers ; 4° entretenir les relations culturelles avec l'étranger. Fondée en 1939, *Pro Helvetia* est, avec l'Office fédéral de la culture, le principal instrument de l'engagement culturel de la Confédération.

Créé en 1989 par le professeur Walter Lenschen de l'Université de Lausanne, *le Centre de traduction littéraire (CTL)* a suscité au cours des années une grande activité dans le domaine des échanges littéraires, accompagnés de nombreuses rencontres, de séminaires, d'ateliers, dans lesquels les traducteurs peuvent présenter leurs travaux. Les activités du *CTL* encouragent les étudiants à traduire des œuvres contemporaines dont ils peuvent discuter avec les auteurs.

Puisqu'on sait que le métier de traducteur littéraire est mal payé, *Pro Helvetia* a fixé des normes acceptables qu'elle complète de son côté. L'Association suisse des traducteurs indépendants, *l'ASTI*, a établi des critères d'admission, fondés sur un examen de plusieurs travaux, d'ailleurs sans avoir jamais refusé de candidat...

Des revues littéraires et des anthologies plurilingues présentent chaque année la production littéraire de la Suisse quadrilingue. Parmi les revues romanches il faut surtout citer « *Litteratura* », pour le Tessin « *Bloc notes* » et « *Idra* », pour la Suisse alémanique « *Drehpunkt* », « *Entwürfe für Literatur* », « *Orte* », ainsi que les importants feuilletons de la *NZZ*, et pour la Suisse romande les publications du Centre de Recherche sur les Lettres romandes ainsi que « *Feux croisés* » du service de Presse Suisse. « *Quarto* » est la revue des Archives littéraires suisses de Berne, elle publie des documents importants issus de ses fonds. Et on fait d'énormes efforts pour placer les auteurs suisses dans les pays des langues standard, où – indépendamment de cet effort – beaucoup font déjà publier leurs œuvres.

*Les journées littéraires suisses* sont organisées tous les ans à Soleure pour présenter et faire se rencontrer de nombreux auteurs de toute la Suisse, avec comme point fort la thématique de l'immigration. On invite des auteurs d'origine et de pays très divers pour les faire connaître, avec un succès croissant.

On retrouve les mêmes initiatives à Genève, à Bâle et à Olten avec *les Journées du livre*, durant lesquelles se déroulent de nombreuses rencontres et des débats littéraires.

De pareilles initiatives ont également lieu au niveau local, régional et cantonal pour faire se rencontrer et débattre les habitants suisses entre eux et avec les immigrés (surtout de la deuxième génération) qui connaissent déjà nos modes de vie pour parler de leurs problèmes d'assimilation et de l'expérience de ceux qui vivent simultanément dans plusieurs cultures. On travaille souvent avec des interprètes, et très souvent, ce sont les jeunes qui jouent eux-mêmes ce rôle avec fierté.

## 8. Problèmes – propositions – solutions

Le Centre de rencontres « Waldegg » à Soleure, musée de l'amitié franco-suisse, cherche à tisser des liens amicaux entre les différentes régions linguistiques en Suisse et avec les pays avoisinants et s'applique à battre en brèche les partis pris et les préjugés par le contact personnel et les discussions ouvertes. Il s'agit de renforcer la conscience des Suisses et de leurs voisins pour qu'ils comprennent à quel point la diversité linguistique représente une chance et une richesse inestimable pour toute la population. Il faut se rencontrer pour mieux se connaître. Et au cours des années, bien des activités se sont déroulées de façon plurilingue et avec l'intention de donner des impulsions à l'échange théorique et pratique à tous les niveaux, en formant des cellules de volontaires bénévoles pour faciliter la rencontre d'élèves et d'apprentis, d'employés et de militaires, de familles et de représentants politiques, d'ecclésiastiques et de professionnels. – En voici quelques exemples représentatifs qui témoignent de l'intensité avec laquelle la thématique des échanges linguistiques et culturels a systématiquement été développée et approfondie :

*Le rôle des médias* : Afin d'avoir un écho médiatique important dès le début, nous avons invité en mai 1975 – pour inaugurer nos activités – de nombreux représentants de la presse, de la radio et de la télévision autour du thème « Ce que nous savons les uns des autres » en présence du Conseiller fédéral Hürlimann, du Chancelier fédéral Huber et du Vice-chancelier Buser, ainsi que des responsables de *Pro Helvetia* et d'autres associations dans l'intention de les initier au problème de la communication interrégionale.

Suite à la rencontre de jeunes journalistes intéressés, la *Centrale d'alerte* a été fondée. Elle sert de point de contact aux représentants des mass-médias, dans le but de permettre – par-delà des frontières linguistiques – l'amélioration de l'échange d'informations de première source concernant les affaires d'intérêt public d'ordre politique, social et culturel. C'est ainsi que, par l'intermédiaire d'un collègue de l'autre partie linguistique, chaque journaliste a la possibilité d'arriver à la source première de l'information.

*Les échanges scolaires* : 1976 marque le début des échanges scolaires, avec la rencontre entre les séminaristes de Neuchâtel et de Soleure, qui nous ont aidés à préparer plusieurs réunions de lycéens de Porrentruy, d'Olten et de Soleure, plus tard d'apprentis horlogers et d'apprentis droguistes des Cantons de Neuchâtel, de Fribourg et du Jura et des Cantons de Berne, d'Argovie et de Soleure. Deux ans plus tard, l'invitation s'adressait aux professeurs des écoles secondaires pour les soutenir dans l'organisation des échanges scolaires par-delà les frontières linguistiques.

*Le rôle de la littérature* : En novembre 1976, de nombreux auteurs de toutes les régions linguistiques discutent sur le thème « Quatre langues – une patrie ? ». Les discussions et conclusions sont publiées chez Suhrkamp (livre de poche « *Literatur aus der Schweiz* ») et seront à l'origine du *rapport Clottu* concernant la situation des écrivains en Suisse. Elles mènent à la fondation du Groupe d'Olten qui s'est dissocié de l'Association des écrivains suisses et réunit les auteurs actifs et innovateurs de la jeune génération. Cet élan fondateur a fait naître les premières journées littéraires suisses à Olten, suivies des journées littéraires à Soleure, qui font – chaque année – le bilan des nouvelles publications helvétiques et des actualités littéraires internationales.

Le « Prix Oertli », attribué dans ce contexte à des traducteurs littéraires, témoigne des efforts déployés par la collection littéraire *CH* pour présenter ses publications et le mérite qui lui revient dans le rayonnement des différentes traditions régionales.

La même intention fédératrice a marqué la première journée annuelle de *l'Association suisse de littérature générale et comparée*, sous la présidence du Prof. Manfred Gsteiger, qui lance un appel à l'étude du rôle que joue l'idée d'une littérature suisse. Le « Prix Oertli » est décerné aux représentants des mass-médias électroniques pour l'amélioration des relations amicales entre les différentes régions linguistiques.

*La communication inter-professionnelle* : Des médecins de toute la Suisse se réunissent pour discuter des problèmes de communication inter-professionnelle, en collaboration avec les responsables des hôpitaux cantonaux. De même, les représentants de plusieurs professionnels favorisant la communication interrégionale se réunissent pour parler de leur expérience : des postiers, des cheminots, des cultivateurs et des marchands de vin, des conservateurs de musées, des archéologues, des prêtres de toutes les confessions religieuses, des artistes, des ouvriers sociaux, des musiciens etc.

*La politique de pacification* : En 1978, c'est le début de l'information politique concernant la fondation d'un nouveau Canton romand avec le vernissage solennel de l'exposition « Le Jura – 23<sup>e</sup> canton suisse », en présence de nombreux représentants politiques et avec un énorme retentissement médiatique. La création de ce nouveau Canton s'est déroulée sans complication et sans agressivité – malgré de nombreuses contestations –, avec une votation positive après une information médiatique intense, soutenue par *la Centrale d'alerte*.

*Le rôle médiateur de la femme* : En 1979, on met en avant le rôle important que jouent les femmes résidant dans une région de langue étrangère qui y élèvent leurs enfants dans un esprit ouvert et constructif, en leur offrant la possibilité et les avantages du bilinguisme.

C'est dans le même esprit médiateur que s'organisent les *semaines tessinoises* : les réunions « Pro Ticino » présentent des amis de langue italienne vivant à Soletta. Plus tard « *la Fête romande* » organisée par le « Cercle romand », réunit les Suisses de langue

française pour parler de leur expérience en Suisse alémanique. Sous le titre « Vivre dans deux cultures », les représentants de la deuxième génération évoquent les bienfaits de leur bilinguisme et de leur appartenance simultanée à deux cultures différentes.

Le Centre de rencontre « Waldegg » a également invité des Suisses vivant à l'étranger pour discuter avec eux de la préservation de leurs droits politiques et du maintien des contacts avec la mère-patrie.

L'amitié avec les anciens Confédérés : En 1981, lors du 500<sup>e</sup> anniversaire de l'admission du Canton de Soleure dans la Confédération, l'invitation lancée aux anciens Confédérés est placée sous la devise : « Nos anciens Confédérés – nos amis d'aujourd'hui ». On échange les souvenirs et on évoque les anciennes traditions. En présence du Conseiller fédéral Ritschard et des ambassadeurs d'Allemagne et de France, Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg et ancien premier ministre français, évoque dans la salle du Grand Conseil de Soleure la vision d'une Europe unie en trois langues : en français, en allemand et en alsacien. Il souligne le droit de tout individu d'opposer de la résistance à tout régime totalitaire, en vertu de la liberté de conscience.

D'une part, on revient sur le passé en parlant des expériences politiques et militaires des différentes parties de la Suisse durant la Deuxième Guerre mondiale ; d'autre part, on veut améliorer les relations entre voisins des deux côtés d'une frontière, approfondir la collaboration entre les représentants des différentes Églises dans la diaspora linguistique, étudier les différentes conceptions de l'humour ; le sport, les efforts dans le domaine universitaire et scientifique, le culte des traditions populaires et folkloriques, les efforts pour conserver les monuments historiques sont d'autres moyens de renforcer la cohésion nationale. On est arrivé à des résultats surprenants grâce à la fondation de plusieurs organismes destinés à améliorer les relations entre les différentes régions, en tenant compte de la pluri-culturalité suisse et en excluant tout patriotisme borné, xénophobe. On a organisé plusieurs fêtes avec des couples de différentes nationalités, de différentes religions, de différentes sensibilités artistiques et de différentes capacités sportives, pour s'informer par une multitude d'exemples et répondre à la question : comment peut-on vivre heureux en Suisse, sans peur ni frustrations, et donner la possibilité à tous les habitants de s'exprimer pour qu'ils défendent leurs intérêts et leurs chances, par-delà les frontières linguistiques et culturelles ?

## 9. Les médias Radio et Télévision

Dans son livre *Quand la Suisse disparaîtra* (L'Aire 1998), José Ribeaud, lui-même journaliste romand, fait le bilan de son travail de communicateur pratiqué durant des décennies à Zurich ; il a assisté à bien des discussions du Centre de Rencontres « Waldegg », dont il a fait l'analyse suivante : « Vivre ensemble, ce n'est pas aplanir les fossés pour s'évertuer à être pareil, c'est communiquer ». Dans un pays aussi hétérogène que la Suisse, le dialogue requiert une curiosité de tous les instants, un effort soutenu dans l'apprentissage des langues et une véritable culture du débat d'idées et de la traduction de publications qui s'y prêtent. Mais contrairement à tous les pays avoisinants, la Suisse ne dispose

d'aucun média national. La radio tout comme la TV sont étroitement dépendantes de leur contexte géographique et socioculturel. L'attention des journalistes et des rédacteurs se concentre avant tout sur le proche environnement de même langue, puis sur un horizon plus lointain, international. L'intérêt porté aux autres espaces culturels de Suisse ne vient qu'ensuite. Mais il y a les correspondants, envoyés dans ces autres parties, qui font leurs rapports journaliers, dès qu'il y a des événements importants.

C'est l'*Agence Télégraphique Suisse* qui rassemble et transmet les informations disponibles, de portée nationale. Elle facilite l'échange d'informations entre les différentes régions du pays. Ces 120 rédacteurs sélectionnent, rédigent et diffusent en moyenne 500 dépêches par jour en trois langues.

Dans la tradition de l'écrivain et prix Nobel Carl Spitteler, qui avait défendu en 1914 dans son célèbre appel *Unser Schweizer Standpunkt / Notre point de vue suisse* la Cohésion fédérale suisse face à une Europe en Guerre, Ribeaud plaide pour la cohabitation harmonieuse de peuples d'origines, de langues, de confessions et de cultures différentes, mais il sait que le pays s'est constitué, développé, organisé et modernisé sous la pression de l'extérieur. Au lieu de partir d'une réalité qui n'existe plus et qui n'a peut-être jamais existé, il propose une culture du dialogue, sans tabous, négociateur de compromis, proposant des projets communs à tous, afin de trouver un équilibre vivable entre le régionalisme et le repli identitaire d'une part et la solidarité intercommunautaire et l'ouverture européenne d'autre part.

## **10. Les dangers d'un court-circuitage nombriliste**

Certes, c'est l'un des plus grands devoirs politiques de la Suisse de créer un certain équilibre entre les différentes cultures, pour garantir la paix linguistique et culturelle – et de viser une cohabitation communicationnelle et harmonieuse des peuples d'origines, de langues, de confessions et de cultures différentes, pour éviter les conflits ethniques, régionaux et sociaux. Mais avec l'arrivée d'un nombre indéfinissable d'immigrants, les institutions destinées à approfondir les liens entre les différentes régions linguistiques, à protéger les minorités et à faire connaître leurs originalités et leurs raisons d'être doivent changer d'optique, et se soucier également des nouveaux venus. Ce qui n'est pas toujours facile, vu la dictature croissante d'un populisme hostile à ces démarches qu'il appelle centrifuges, suicidaires pour nos cultures, sans se rendre compte que notre réalité a depuis longtemps changé. Le fédéralisme culturel ne peut pas se plaire à cultiver un folklore rétrospectif, qui mène à l'isolement du pays, mais doit s'ouvrir aux nouvelles réalités qui dépassent les anciennes structures ; sans cela, l'équilibre culturel devient un obstacle à une Suisse moderne, actuelle, riche de diversité et de nouveaux modes de vie.

Il ne faut surtout pas oublier qu'une autre Suisse est depuis longtemps née : celle des entreprises florissantes, d'une industrie développée et des technologies innovatrices. Cette Suisse-ci s'est ouverte depuis longtemps à la globalisation du marché mondial, où les problèmes d'une culture hétérogène ne sont pas la première des priorités, vu le succès financier gigantesque des entreprises globalisées. La mondialisation a permis aux multinationales d'acquérir des dimensions planétaires qui échappent totalement aux règles du jeu démocratique d'un Etat de droit social. Dans leur contexte à eux, on ne parle que la langue des chiffres et des codes secrets pour s'assurer des bénéfices jusqu'alors inconnus.

Les populistes conservateurs ne comprennent pas que les jeunes penchent vers l'Europe, mais aussi vers l'anglais et l'expression numérisée, vers une virtualité illimitée, qu'ils ont assez d'un patrimoine pesant qui sent – à leur avis – le ranci. Ils refusent ce nombrilisme dépassé et proposent une ouverture du pays. Mais une grande partie des Suisses en ont peur. Ils craignent qu'à la fin l'esprit de compétitivité économique forcenée ne l'emporte sur la volonté de cohésion intérieure. Et ils s'enferment dans l'idée d'un État qui se suffit à lui-même, ce qui est aussi absurde et dangereux qu'une globalisation absolue, asociale, inhumaine, où toute traduction est superflue puisqu'on ne s'intéresse plus qu'aux chiffres et à la croissance économique.

Dans cette optique, l'appartenance à l'Europe serait une urgence, pour qu'on puisse résoudre ensemble les problèmes évoqués par la création d'une Europe des régions, telle qu'elle se présente en miniature dans la coexistence pacifique des différentes parties culturelles en Suisse, mais avec beaucoup plus d'efficacité et de poids, pour garantir la protection des minorités linguistiques ainsi qu'une paix culturelle, libre et humaniste, accompagnée d'une politique plus sociale et plus responsable à l'égard des pays du Tiers-monde qu'il faut aider de sorte qu'ils apprennent à s'entraider eux-mêmes.

#### **Bibliographie des œuvres consultées :**

- Allemann Fritz-René (1985), *Vingt-six fois la Suisse*. Collection CH/L'Aire/Ex Libris.
- Bergier Jean-François (1992), *Europe et les Suisses*, Zoé.
- Bloch Peter André (éd.) (1992/1993), *Krise als Chance – Brückenschlag über Gräben und Grenzen. Europa – eine kulturelle Herausforderung für die Schweiz. / Comment sortir de la crise – et avec quels moyens ? Europe – défi culturel pour la Suisse*. Documentation Euroforum Soleure.
- Département fédéral de l'intérieur, *Répartition en % des langues nationales et étrangères en Suisse*, en vue du projet d'une nouvelle loi fédérale sur les langues et la compréhension entre les communautés linguistiques, Berne, 2006.
- Frauchiger Urs (1996), *Entwurf Schweiz*. Ammann 1995/ Version française : *Dans la Mêlée. Réflexion sur la culture en Suisse*, Zoé.

- Gasteiger Manfred (2007), « Eigenständigkeit und Wechselbeziehungen der Literaturen in der zweiten Hälfte des 20. Jahrhunderts », dans : Klaus Pezold (éd.), *Schweizer Literaturgeschichte. Die deutschsprachige Literatur im 20. Jahrhundert*, Leipzig, p. 460-468.
- Kreis Georg (2000), *La Suisse pendant la Deuxième Guerre mondiale. Ses réponses aux défis de l'époque*, Pro Helvetia, Information.
- Meier Werner A., Schanne Michael (1995), *Le paysage médiatique suisse*, Pro Helvetia, Information.
- Pichard Alain (1987), *La Suisse dans tous ses Etats*, 24 Heures.
- Ribeaud José (1998), *Quand la Suisse disparaîtra*, L'Aire.
- Rohr Jean (1972), *La Suisse contemporaine. Société et vie politique*, Armand Colin, Collection U/U2.
- Saladin Peter (Groupe de travail du Département fédéral de l'intérieur) (1989), *Le quadrilinguisme en Suisse – présent et futur. Analyse, propositions et recommandations*, Chancellerie fédérale.
- Schwander Marcel (1991), *Deutsch & Welsch. Ein Brückenschlag*, Zytglogge.
- Tschäni Hans (1990), *Das neue Profil der Schweiz*, Wird Verlag.
- Vouga Jean-Pierre (1978), *Romands Alémaniques Tessinois. Mieux nous écouter pour mieux nous comprendre*, éd. de la Baconnière.
- Ziegler Jean (1990), *La Suisse lave plus blanc*, Seuil.
- (1993), *Le bonheur d'être Suisse*, Seuil/Fayard.